



Conseil Municipal du jeudi 26 janvier 2023

A 19H00

VILLE DE DOUDEVILLE

	Présents	Absents excusés	Absents	Pouvoirs
DURÉCU Daniel	X			
ANDRÉ Sophie	X			
LOSSON Pascal	X			
ANDRÉ Claire	X			
ORANGE Christophe *	X			
FICET Sylvie	X			
MOGIS Rémy	X			
DUTERTRE Carole	X			
BELLIÈRE Thierry	X			
LE JEUNE Stéphanie	X			
MOSSU Philippe	X			
NOËL Annie	X			
LEFEBVRE Frédérick	X			
DUARTE Elise				
CUADRADO Gisèle	X			
DUTHOIT Eric	X			
RAIMBOURG-GAROT Isabelle	X			
LE BOULCH Nicolas	X			
DUMONTIER Déborah	X			

* M. ORANGE est arrivé à compter de la deuxième délibération.

Secrétaire de séance : Le Conseil Municipal nomme à ce poste : Mme DUMONTIER

Préambule :

M. DURECU indique avoir reçu le 13 janvier 2023 la démission de Mme DUARTE Elise du Conseil municipal, du fait de son éloignement et de sa nouvelle situation professionnelle. Les démarches pour la remplacer sont en cours, plusieurs questions ont été posées à la Préfecture, il espère que la prochaine réunion du Conseil se fera de nouveau au complet.

ETAT-CIVIL

Naissance :

BENNACER Zayna, née le 14 décembre 2022

Mariage :

Néant

Décès :

HALAVENT Jacky, décédé le 10 décembre 2022

LECLERC Véronique, décédée le 21 décembre 2022
HORCHOLLE Jean-Marie, décédé le 21 décembre 2022
BENARD Marcelle née BUREL, décédé le 30 décembre 2022

ETAT-CIVIL	1
1) PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2022	3
2) AUTORISATION POUR L'ENGAGEMENT DE DEPENSES EN SECTION D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023	4
3) COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX DU 18 JANVIER 2023	6
4) CHANGEMENT D'AFFECTATION DES PARCELLES AB 1289 ET 1292	16
5) INFORMATIONS DIVERSES	18
6) QUESTIONS DIVERSES	19

1) PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2022

Il s'agit de l'examen et du vote du compte rendu de la séance du Conseil municipal du 12 décembre 2022.

Proposition :

Les membres du Conseil municipal, par **XX** voix pour, **XX** contre et **XX** abstention, **adoptent / n'adoptent pas** le présent compte-rendu.

Commentaires et vote du Conseil municipal :

Présents : 17

Exprimés : 17

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 4 (M. BELLIERE, Mme CUADRADO, M. LE BOULCH et Mme DUMONTIER, car absents au précédent Conseil)

Les membres du Conseil municipal, par **13** voix pour et **4** abstentions, adoptent le présent compte-rendu.

2) AUTORISATION POUR L'ENGAGEMENT DE DEPENSES EN SECTION D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose en substance que, jusqu'à l'adoption du budget primitif, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Afin d'assurer le bon fonctionnement des services, il est demandé au Conseil Municipal : D'autoriser Monsieur le Maire à faire appliquer cet article pour engager, liquider et mandater dans la limite des crédits suivants soit **363 067,76 €**. Il est précisé que les crédits votés seront repris au budget primitif 2023. Ainsi, le montant des crédits votés s'élève à **109 800,00 €**.

Programme	Article	Libellé	Montant
130 BATIMENTS COMMUNAUX	2135	Installations Générales Agencement aménagement construction	<u>15 500 euros</u>
131 MATERIEL MAIRIE	2051	Concessions et droits similaires, brevets	<u>5 000 euros</u>
133 ACQUISITION MATERIEL VOIRIE	2182	Autre matériel et outillage de voirie	<u>5 000 euros</u>
134 MATERIEL ET TRAVAUX ECOLE	2135	Installations Générales Agencement aménagement construction	<u>40 000 euros</u>
137 ECLAIRAGE PUBLIC	2041582	Bâtiments et installations	<u>15 000 euros</u>
209 AMENAGEMENT ESPACES VERTS	2121	Aménagement espaces verts	<u>500 euros</u>
215 MATERIEL ESPACES VERTS	21578	Autre matériel et outillage de voirie	<u>1 000 euros</u>
220 CARREFOUR DU LIN	2182	Matériel de bureau et matériel informatique	<u>1 000 euros</u>
225 REFECTION VOIRIES	2315	Installations, matériel et outillage techniques	<u>10 000 euros</u>
235 REHABILITATION EGLISE	2313	Constructions	<u>5 000 euros</u>
241 REORGANISATION CIMETIERE	2121	Plantation arbres et arbustes	<u>500 euros</u>
245 MATÉRIEL RESTAURANT SCOLAIRE	2188	Autres immobilisations corporelles	<u>1 000 euros</u>
250 FÊTES ET CÉRÉMONIES	21578	Autres installations, matériels et outillages techniques	<u>800 euros</u>
252 SIGNALÉTIQUE	2152	Installation de voirie	<u>3 000 euros</u>
259 REQUALIFICATION DU CENTRE BOURG	2031	Frais d'études	<u>500 euros</u>

264 DÉFENSE INCENDIE	21568	Matériel et outillage d'incendie et défense civile	<u>5 000 euros</u>
267 ECLAIRAGE PUBLIC ET TRANSITION ENERGETIQUE	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	<u>1 000 euros</u>
		TOTAL	<u>109 800 euros</u>

Proposition de délibération :

Les membres du Conseil Municipal, par **XX** voix pour, **XX** contre et **XX** abstention, **adoptent / n'adoptent pas** la présente délibération.

Commentaires et vote du Conseil municipal :

Présents : 18

Exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Les membres du Conseil Municipal, **à l'unanimité**, adoptent la présente délibération.

3) COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX DU 18 JANVIER 2023

COMPTE-RENDU

Commission des travaux

18 janvier 2023

18h30

VILLE DE DOUDEVILLE

	PRÉSENTS	ABSENTS EXCUSÉS	ABSENTS
M. DURECU	X		
M. ORANGE	X		
M. MOSSU	X		
M. MOGIS	X		
M. LEFEBVRE	X		
Mme CUADRADO		X	
<u>SUPLÉANTS</u>			
<u>M. BELLIERE</u>	X		
<u>M. LOSSON</u>	X		
<u>M. DUTHOIT</u>	X		

Étaient présents également : M. LAVISSE, M. VASSE et Mlle TOURMENTE

Ouverture de la commission par M. DURECU qui mentionne que cette réunion a pour but de préparer le budget d'investissement 2023, il laisse la parole à M. ORANGE pour la présentation du tableau Excel (cf. annexe au présent compte-rendu).

1) Prévisions budgétaires investissement 2023

M. ORANGE précise qu'il s'agit d'une deuxième réunion de travail où il est fait une synthèse des éléments présentés précédemment avec l'ajout de certaines lignes.

Programme 130 : M. LOSSON intervient en précisant qu'avec la mise en place de la M57 – nouvelle nomenclature, le chapitre 020 des dépenses imprévues est supprimé et donc une provision de 35 000 € est intégré dans ce programme.

M. ORANGE annonce de nouvelles inondations chez M. MILET et qu'ils ont reçu ce jour le rapport (150 pages) d'EUROVIA via son sous-traitant, l'entreprise HALBOURG, suite à un passage caméra. Il confirme que cette nouvelle inondation n'est pas liée aux travaux réalisés par EUROVIA il y a **2 ans**. Le passage caméra soulève des fissures sur les tuyaux d'eau usées et sur celui du réseau pluvial. Ces fissures ne sont pas assez importantes pour expliquer l'inondation. EUROVIA propose un drainage au pied du mur, d'étancher le mur et d'installer un drainage. A noter qu'EUROVIA ne réalise pas ce type de travaux et qu'il faut trouver un autre prestataire.

M. MOGIS rétorque que les infiltrations n'ont lieu « que » depuis 4/5 ans.

M. DUTHOIT intervient en précisant que le bien est à vendre et que nous sommes dans le périmètre de préemption et se demande si la Commune ne pourrait pas préempter.

M. ORANGE lui répond qu'un chiffrage des domaines sera réalisé car c'est une option possible.

Sur un autre sujet, M. ORANGE informe qu'ACTIA ne va plus s'occuper de la maintenance du pylône TNT et que c'est l'entreprise BERSOULT qui doit la reprendre, à la condition que le matériel soit changé car il est obsolète.

Les 446 600 € pour les travaux de la station d'épuration sont une estimation dans l'option où la Commune devrait participer à la mise aux normes, et que dans tous les cas les travaux seront mis en œuvre par le syndicat du caux central.

M. DUTHOIT suggère l'installation d'une pompe à chaleur en remplacement de la chaudière à l'école de musique.

M. ORANGE lui répond que c'est à l'étude et que les 6 000 € sont sur la base d'une chaudière à gaz et qu'ils sont également en attente du retour de l'audit.

Programme 131 : RAS

Programme 133 : Il s'agit d'un véhicule diesel car il n'y a pas d'hybride sur le marché pour ce type de véhicule et qu'en essence ça n'existe pas. Le véhicule chiffré comprend un équipement intérieur bois et un attelage. Ce véhicule viendrait en remplacement d'un véhicule actuel.

Programme 134 : Concernant les travaux pour le changement des gouttières à l'école Breton, la problématique est de trouver un artisan.

Pour ce qui est des kits entretien, ils sont liés à la réglementation sur l'ergonomie.

Programme 137 : L'enfouissement du réseau de la rue de la couture serait réalisé en lien avec les travaux d'assainissements réalisés par le syndicat d'eau et d'assainissement de DOUDEVILLE.

Programme 209 : Les plantations qui ont été mises en bouture ont l'air de bien reprendre.

Programme 215 : Du matériel des espaces verts commence à être obsolète.

Programme 220 : La porte-automatique ne fonctionne plus et c'est un inconvénient pour l'accueil du public.

Programme 225 : Le chiffrage de la rue Félix Faure va être réactualisé car le devis a été réalisé avec matériaux nobles (à la base, devis de 190 000 €)

M. ORANGE informe qu'il y aura des arbitrages comme le souligne M. LOSSON.

M. LOSSON propose que la rue de la Garenne soit mise en sens interdit sauf engins agricoles. M. Duthoit rejoint son avis car elle est souvent empruntée par des véhicules agricoles mais le risque c'est qu'elle soit à nouveau dégradée.

M. LAVISSE informe qu'il y aura aussi d'autres avaloirs à changer, comme à Vautuit et rue de Bad Nenndorf.

M. ORANGE précise qu'un essai au niveau du 5 route de Seltot a été réalisé avec une tôle, le système fonctionne, il faut donc prévoir une tôle fixe sur le long terme.

Eric Duthoit demande ce qu'il en est du radar pédagogique route de Seltot.

Programme 230 : Il serait souhaité d'installer 5 caméras au niveau du city-stade, de la place Général de Gaulle, du carrefour au niveau des feux de circulation rue Pierre Lamotte / rue Colonel Person et au niveau des deux écoles.

Programme 235 : Il est souhaité de faire une pause cette année sur la réalisation des travaux, et l'année 2023 permettra de laisser du temps pour lancer le nouvel appel d'offre et de reprendre en 2024. Une réparation de la toiture sera quand même à réaliser en 2023 ; selon les artisans il n'est recommandé de réparer la voûte mais de mettre un filet de sécurité, car les travaux de 2^{ème} phase risquent de détériorer la voûte ; les phases 2 et 3 vont être inversées (phase 2 chauffage et phase 3 toiture).

Concernant les travaux en cours : la toiture du clocher avance bien, les horloges également. D'ici un mois la toiture sera terminée, les tinterelles seront posées d'ici 4 semaines après avoir été bénies.

Programme 240 : Il s'agit des frais d'avocat lié à l'arrêté préfectoral mais il faut encore définir s'ils peuvent être rattaché à l'investissement.

Programme 241 : RAS

Programme 245 : RAS

Programme 250 : RAS

Programme 252 : Il faudra également installer des miroirs rue de l'école, au Fresnay et rue Auguste Cavé (à confirmer pour ce site).

Programme 254 : Il est mentionné l'ajout de récupérateur d'eau ; le montant reste à définir.

Programme 255 : L'achat de tente viendrait en substitution de la location réalisée actuellement.

Programme 259 : RAS

Programme 262 : RAS

Programme 264 : La réserve située à Seltot va très prochainement installée.

Programme 265 : RAS

Programme 267 : RAS

Programme 270 : L'intitulé du programme va changer et M. LOSSON précise que le montant des travaux sera compris entre 50 000 € et 100 000 €

Programme 271 : M. Losson précise qu'une réunion est en cours avec la Communauté de communes et l'association de sauvegarde du patrimoine afin de mettre en place le « circuit du patrimoine ». Il attend la confirmation de l'intercommunalité pour savoir si elle prend avec le Département, tout à leur charge.

2) Questions diverses

Concernant la problématique de la station d'épuration, M. DUTHOIT précise que le Préfet avait validé le PLU où tout y était inscrit.

M. DURECU informe que l'avocat n'est pas convaincu que les éléments « en notre faveur » nous donneront gain de cause.

M. ORANGE annonce que le SDE 76 reprend le contrat de maintenance et qu'ils vont changer l'ensemble des ampoules sur la Commune.

M. DURECU ajoute qu'ils sont assez réactifs et que de travailler avec eux est un gage de fiabilité.

M. ORANGE a conscience que la partie voirie n'est qu'une petite partie et que d'autres rues sont en mauvaises états mais qu'il faut prioriser.

M. DUTHOIT informe que la rue Pierre Lamotte commence à être en mauvaise état. Il continue avec plusieurs remarques :

- Lors du conseil municipal du 2 février 2022 il avait fait part que la mare rue Saint Eloi débordait à nouveau ; une bordure ou un caniveau devait être installé ; M. ORANGE lui répond qu'il va voir avec EUROVIA prochainement.

- Lors du conseil municipal du 25.11.2021 concernant l'éclairage de l'abri bus de Vautuit ; M. ORANGE va vérifier auprès du SDE76.

- Concernant le bac à fleur résidence de la forge, il est à nouveau cassé et il faudrait renforcer la signalisation routière en amont, comme cela a déjà été dit, M. ORANGE lui répond que ce n'est pas simple à mettre en place ; il faut en parler avec la DDR pour avoir des préconisations, suggère Monsieur le Maire. Pour ce qui est de l'instauration du sens unique au niveau de « Logi'seniors », il faut selon M. LOSSON communiquer en amont avant de la mettre en place.

Les membres de la commission n'ont plus de remarques, ni de questions, la séance est levée à 20h10

Article		RAR	RAR REGULARISATION, RESTE	MONTANT TOTAL BP
	130 - TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX			
	SOLDE DISPONIBLE	25 176,00 €		561 840,00 €
2135	INSTAL. GENERAL. AGENCEMENT AMENAGEMENT CONSTRUCT°			
2135	Divers + compensation 020 dépenses imprévues			35 000,00 €
2135	Toiture + gouttière (toilettes pub, vestaire VG, école de musique, église de Vautuit)			1 800,00 €
2135	Fuite pizzeria / maison cacheleu			à définir
2135	Pylône TNT (ou prog 244 TNT à rouvrir)			30 000,00 €
2135	Travaux mise aux normes station d'épuration (ou prog 258 à rouvrir EAU et ASSAINISSEMENT) - 30% sur une base de 1 488 000 € de travaux.			446 400,00 €
2135	Chaudière école de musique			6 000,00 €
2135	Huisserie école de musique			42 280,00 €
2031	FRAIS D' ETUDES	25 176,00 €		
2031	Ancienne maison de retraite - maison cacheleu			
2031	ARCHITECTE LNB MAISON CACHELEU - ETUDES	22 680,00 €		
2031	AVOCAT	sur N-1		
2031	NOTAIRE - CRIDON			360,00 €
2031	AMIANTE	sur N-1		
2031	PLOMB	sur N-1		
2031	GEOMETRE PLANS	sur N-1		
2031	GEOMETRE RESEAUX	sur N-1		
	SONDAGE DESTRUCTIFS ENT RINCENT	2 496,00 €		
	ARCHITECTE MAISON CACHELEU - TRAVAUX			à définir
2135	TRAVAUX			à définir
	131 - MATERIEL DIVERS MAIRIE			
	SOLDE DISPONIBLE			13 842,80 €
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS,			11 230,80 €
2051	JVS Mairistem logiciel iCloud			11 230,80 €
2135	INSTAL. GENERAL. AGENCEMENT AMENAGEMENT CONSTRUCT°			
2135				
2184	MOBILIER			222,00 €
2184	Fauteuil DGS			222,00 €
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2 390,00 €
2188	Divers			2 000,00 €
2188	Aspirateur			172,00 €
2188	percolateur			218,00 €

	133 - ACQUISITION MATERIEL VOIRIE			
	SOLDE DISPONIBLE			39 045,00 €
2182	<i>Matériel de transports</i>			<u>39 045,00 €</u>
2182	25 barrières			2 045,00 €
2182	Véhicule ST			37 000,00 €
	134 - MATERIEL ET TRAVAUX ECOLE			
	SOLDE DISPONIBLE	330,00 €		57 713,00 €
2031	<i>FRAIS D' ETUDES</i>			<u>500,00 €</u>
2031	honoraires architecte dépôt dossiers pour la commune			500,00 €
2135	<i>INSTAL. GENERAL. AGENCEMENT ET AMENAG. CONSTRUCT°</i>			<u>39 500,00 €</u>
2135	Sono + micro			à définir
2135	Chaudière école Breton			à définir
2135	Câble électrique à mettre en sécurité école Breton			14 500,00 €
2135	Gouttières ECOLE JB			10 000,00 €
2135	REFECTION DES LINTEAUX BETON DES FENETRES ECOLE JB			15 000,00 €
2135	FENETRES ECOLE J. BRETON	87 977,08 €		
2183	<i>MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE</i>			<u>6 643,00 €</u>
2183	5 PC PORTABLE (institutrices + directrice école Mensire)			3 195,00 €
2183	Armoire sécurisées tablettes (2)			1 948,00 €
2183	Armoire matériel EPS (1)			1 500,00 €
2184	<i>Mobilier</i>			
2184				
2315	<i>INSTAL. MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES</i>			<u>1 200,00 €</u>
2315				0,00 €
2315	4 canapés Mensire			750,00 €
2315	Divers (tapis)			450,00 €
2188	<i>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>			<u>9 870,00 €</u>
2188	Anti pinces-doigts			3 060,00 €
2188	Kit + 3 chariots entretien (Breton - restaurant scolaire)			6 810,00 €
2188	Lave-mains à détection école Mensire			à définir
2188				
	137 - ECLAIRAGE PUBLIC			
	SOLDE DISPONIBLE			
2041582	<i>Bâtiments et installations</i>			<u>0,00 €</u>
2041582				
2041582	Enfouissement réseaux rue de la couture			à définir
2041582	Enfouissement réseaux rue de Bad Nenndorf	RAR		
2041582	Enfouissement réseaux rue Pierre Lamotte	RAR		

2041582	DEVIS SDE76 SELTOT (en lien avec le cheminement) : EFFACEMENT + ENFOUISSEMENT	RAR		
	209 - AMENAGEMENT ESPACES VERTS			
	SOLDE DISPONIBLE			3 000,00 €
2121	PLANTATION ARBRES ET ARBUSTES			3 000,00 €
2121	Plantes vivaces			3 000,00 €
	215 - MATERIEL ESPACES VERTS -			
	SOLDE DISPONIBLE			10 000,00 €
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTIL. VOIRIE			10 000,00 €
21578	ACHAT PETITS MATERIELS (meuleuse, compresseur, lève bordure, bétonnière élect)			10 000,00 €
	220 - CARREFOUR DU LIN			
	SOLDE DISPONIBLE			6 210,00 €
2135	INSTAL. GENERAL. AGENCEMENT AMENAGEMENT CONSTRUCT*			5 760,00 €
2135	Porte auto			5 760,00 €
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE			450,00 €
2183	Deuxième écran			250,00 €
2183	Trépied appareil photo			100,00 €
2183	Extension de bureau			100,00 €
	225 - REFECTION VOIRIES			
	SOLDE DISPONIBLE			228 020,00 €
2315	INSTAL. MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			228 020,00 €
2315	Voirie rue Félix Faure			à définir
2315	Voirie rue du Champs de course			85 302,00 €
2315	Voirie rue de la Garenne (Fresnay)			71 218,00 €
2315	Voirie + trottoirs rue du Val d'Auge			à définir
2315	Avaloir rue du Colonel Person			à définir
2315	REPROFILAGE ENTREE 5 ROUTE DE SELTOT			1 500,00 €
2315	Enrobé à froid			8 000,00 €
2315	Cheminement Seltot - Voirie			62 000,00 €
2031	FRAIS D'ETUDES			
2031	V3D SELTOT	2 220,00 €		
	230 - POLICE MUNICIPALE			
	SOLDE DISPONIBLE			0,00 €
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE			
2183	Téléphone portable			à définir
2183	5 caméras			à définir
	235 - REHABILITATION EGLISE			
	SOLDE DISPONIBLE	458 885,00 €		30 957,00 €
2031	FRAIS D'ETUDES			30 957,00 €

2031	HONORAIRES ARCHI			à définir
2031	MISSION SPS	RAR		
2313	<i>Constructions</i>			
2313	LOT 1 CHARPENTE MENUISERIE MACONNERIE - ENT LANFRY	RAR		
2313	LOT 2 COUVERTURE - ENT BOUTEL	RAR		
2313	LOT 3 CAMPANAIRE - PARATONNERRE - ENT BIARD	RAR		
2313	VOUTE			20 000,00 €
2313	Toiture en lien avec la voûte			6 811,00 €
2313	Avenant tinterelles - lot 3 ENT BIARD			2 634,00 €
2313	Toiture salle paroissiale			1 512,00 €
2313	DIVERS			0,00 €
	240 - PLU			
	SOLDE DISPONIBLE			0,00 €
202	<i>FRAIS LIÉS A LA RÉALISATION DES DOCUMENTS D'URBANISME ET A LA NUMERISATION DU CADASTRE</i>			<i>à définir</i>
202	Honoraires avocat suite lotissement : investissement ?			à définir
	241 - REORGANISATION CIMETIERE			
	SOLDE DISPONIBLE			500,00 €
2121	<i>PLANTATION ARBRES ET ARBUSTES</i>			<u>500,00 €</u>
2121	Plantes vivaces			500,00 €
	245 - MATERIEL RESTAURANT SCOLAIRE			
	SOLDE DISPONIBLE			11 798,31 €
2188	<i>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>			<u>11 798,31 €</u>
2188	Lave-vaisselle			6 888,31 €
2188	40 Chaises			2 910,00 €
2188	Mixeur			à définir
2188	Divers			2 000,00 €
	250 - MATERIEL FETES ET CEREMONIES			
	SOLDE DISPONIBLE			5 816,00 €
21578	<i>AUTRES INSTALLATIONS, MATERIELS ET OUTILLAGES TECHNIQUES</i>			<u>1 816,00 €</u>
21578	Illuminations			4 000,00 €
21578	50 Chaises salles			1 816,00 €
	252 - SIGNALÉTIQUE			
	SOLDE DISPONIBLE			8 000,00 €
2152	<i>INSTALLATION DE VOIRIE</i>			<u>8 000,00 €</u>
2152	PANNEAUX + miroirs rue du stade, mare au loup + entrée ville			8 000,00 €
	254 - JARDIN PARTAGÉ			
	SOLDE DISPONIBLE			0,00 €
2121	<i>PLANTATION ARBRES ET ARBUSTES</i>			<u>0,00 €</u>

	255 - CENTRE DE LOISIRS			
	SOLDE DISPONIBLE			2 500,00 €
2135	INSTAL. GENERAL. AGENCEMENT AMENAGEMENT CONSTRUCT°			2 500,00 €
2135	Tentes, ustensiles de cuisine, enceinte, réchaud, machine à café			2 500,00 €
	259 - REQUALIFICATION CENTRE BOURG			
	SOLDE DISPONIBLE			720,00 €
2031	FRAIS D'ETUDES			720,00 €
2031	Complément étude EPFN - emprise réunion CM			720,00 €
2031	ETUDE EPFN	RAR		
	262 - Cavités			
	SOLDE DISPONIBLE			0,00 €
2151	RESEAUX DE VOIRIE			0,00 €
	264 - Défense incendie			
	SOLDE DISPONIBLE			39 308,00 €
21568	MATÉRIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE ET DÉFENSE CIVILE			39 308,00 €
21568	Branchement eau veolia vautuit			2 154,00 €
21568	Branchement eau veolia seltot			2 154,00 €
21568	Réserve incendie Vautuit	RAR		
21568	Réserve incendie Seltot	RAR		
21568	Réserve incendie - lieu à déterminer + raccordement véolia			35 000,00 €
	265 - Extension électrique			
	SOLDE DISPONIBLE			1 000,00 €
21538	Autres réseaux			1 000,00 €
21538	Extension électrique parcelle(s)			1 000,00 €
	267 - ECLAIRAGE PUBLIC TRANSITION ENERGETIQUE			
	SOLDE DISPONIBLE			
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIELS ET OUTILLAGES TECHNIQUES			à définir
2158	Remplacement ampoules en LED dont préau + couloir école Breton			à définir
	270 - CITY STADE --> ESPACE DU MONT CRIQUET ?			
	SOLDE DISPONIBLE			0,00 €
2031	FRAIS D' ETUDES			0,00 €
2031	HONORAIRES ARCHI DOSSIERS + DEPOT DP	RAR		
2315	INSTAL. MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
2315	AIRE DE JEUX			en attente
	271 - COLLECTION ET RESTAURATION DES ŒUVRES ARTISTIQUES			
	SOLDE DISPONIBLE			0,00 €
2316	Restauration des collections et œuvres d'art			EN ATTENTE
2316				
	TOTAUX			1 020 270,11 €

Proposition :

Les membres du Conseil municipal, par **XX** voix pour, **XX** contre et **XX** abstention, **adoptent / n'adoptent pas** le présent compte-rendu.

Commentaires et vote du Conseil municipal :

M. ORANGE, concernant la le projet de 5 caméras de vidéosurveillance, annonce avoir reçu un devis récemment pour un montant de 37 000 € mais la technologie n'est pas optimale, ces caméras ne seraient par exemple pas en capacité de lire les plaques d'immatriculation de nuit. Il attend d'autres devis pour comparer, notamment avec des solutions en location.

M. DUTHOIT demande si avec l'option de la location, il y aurait aussi la maintenance.

M. ORANGE le confirme.

Mme FICET précise que les loyers de la location seraient des dépenses de fonctionnement.

Mme CUADRADO questionne sur la gestion des données.

M. ORANGE explique que cela varie selon les modèles, certains conservent les images 90 jours puis les plus récentes écrasent les plus anciennes au fur-et-à-mesure. Les images peuvent être visibles selon les produits sur le téléphone du policier municipal ou sur PC, les caméras pouvant avoir une carte 4G.

M. LOSSON déclare pour l'ensemble des besoins, avec les devis arrivés depuis, que le chiffrage approche les 2 millions d'euros. Il y aura ensuite des arbitrages et peut-être une nouvelle commission pour définir les priorités.

M. DURECU le confirme, il s'agit ici plus d'un recensement des besoins par service, il faudra décider ce qu'il faut sélectionner. De même, les sommes provisionnées pour la remise aux normes de la station d'épuration sont importantes, dans l'hypothèse où Doudeville doit participer aux travaux, car la ville est responsable de la gestion de ses eaux pluviales.

Le Préfet a demandé au CAUX CENTRAL des propositions alternatives chiffrées sous un mois (qu'il acceptera ou non) puis tranchera sur une possible répartition des coûts, dont une partie qui pourrait être assumée par la Commune. Si cette étude demandée au CAUX CENTRAL est retenue, il pourrait être envisagé par la Préfecture (sans garantie ni engagement) de débloquer les permis de construire des 4 terrains vendus au lotissement l'Orée du Bois.

M. DUTHOIT indique que les eaux pluviales du lotissement sont gérées par une mare.

M. DURECU précise que le Préfet a évoqué les eaux pluviales de l'ensemble du centre-bourg. Le Préfet considère que la station d'épuration est saturée, même si les eaux pluviales sont ici gérées, tout nouveau raccordement aggraverait le problème. Si dans un second temps, des pénalités européennes étaient prises, cela se ressentirait sur le prix de l'eau et de l'assainissement.

Présents : 18

Exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité, adoptent le présent compte-rendu.

Présents : 18

Exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuvent le changement d'affectation des parcelles AB 1289 et 1292, situées Rue de la Croix Caumont.

5) INFORMATIONS DIVERSES

M. DURECU rappelle, conformément à sa délégation de compétence obtenue par la délibération n° 05/07/20 du 03 juillet 2020, qu'il peut : « *Intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle. Les membres du Conseil municipal sont informés de toute action entreprise en la matière au Conseil municipal suivant* ». Il informe donc le Conseil municipal des différentes affaires contentieuses nécessitant la saisine d'un avocat.

En fin d'année, face au refus de la Commune de retirer les permis de construire pour SEMINOR et du lotissement de l'Orée du Bois, la Préfecture a lancé un déféré préfectoral pour les annuler, devant le Tribunal administratif de Rouen. Il faut se défendre et la Commune a fait appel à Maître ENARD-BAZIRE. Concernant la maison de retraite, il est nécessaire, pour avancer sur le projet, de modifier le testament pour élargir les possibilités, avant le transfert de propriété du CCAS vers la Commune de Doudeville. Un 3^e dossier sera évoqué à huis clos.

M. DURECU fait part du recensement en cours à Doudeville, du 18 janvier 2023 au 18 février 2023. Avec environ 50 % de réponse, 1353 habitants ont déjà été recensés.

M. MOGIS se félicite de l'organisation du TELETHON et de la participation des associations, ayant permis de récolter 2021,50 €. La remise du chèque aura lieu le 7 février 2023 à 18H30 et il y invite tous les conseillers municipaux.

Mme ANDRE C. informe que les associations ont été sollicitées pour leur demande de subvention. Un retour est attendu au plus tard le 15 février 2023, pour une Commission Vie Associative qui se tiendra le 28 février 2023.

Mme ANDRE C. participe également aux différentes assemblées générales des associations. Elle informe de la démission de M. COSTY, secrétaire de l'association SHOTOKAN DEFENSE TRAINING (karaté), de même que Mme BLEAUDY pour DOUDEVILLE ACCUEIL. Pour le Jumelage, il y a eu fusion entre le COMITE DE JUMELAGE et l'antenne du Club de handball, dans un but d'une action plus coordonnée et intergénérationnelle. Cette année, c'est aux doudevillais de se rendre en Allemagne au week-end de l'Ascension.

Mme ANDRE S. indique que le chèque pour la lutte contre le cancer du sein, suite à OCTOBRE ROSE, a été remis cette semaine, d'un montant de 2 807,93 €.

Les activités proposées aux aînés en janvier 2023 ont été la galette des rois (plus de 100 participants), le roulage des fleurs pour le Corso fleuri et un loto est prévu au 1^{er} février 2023. Il y a un grand engouement pour ces activités et une forte demande.

M. ORANGE rapporte quelques retards pour les travaux de l'église du fait des conditions climatiques difficiles. Désormais, les réunions de chantier se tiendront le lundi matin, pour la fin du chantier.

6) QUESTIONS DIVERSES

M. DUTHOIT, par écrit, a formulé auprès de Monsieur le Maire 2 questions :

- *Quelle est l'utilité de la commission Urbanisme puisqu'elle n'a pas été réunie depuis le début du mandat actuel ?*

M. MOGIS précise qu'une Commission urbanisme « élargie » à l'ensemble du Conseil a été réunie le 25 janvier 2022, pour présenter le projet de SEMINOR et la révision allégée du PLU.

M. DURECU n'a pas vocation à réunion des commissions sans objectif. Certaines commissions existent mais ne se réunissent pas, comme la Commission Expansion Economique (plus de la compétence de la Communauté de communes) quand d'autres sont convoquées plus souvent, à l'instar de la Commission Travaux, la Commission du Personnel etc. Cette commission peut se tenir s'il y a une nécessité de la réunir, selon les dossiers. Avec les difficultés liées à la STEP, beaucoup de projets sont bloqués.

M. DURECU se tourne ensuite vers M. DUTHOIT pour savoir s'il a répondu à sa question.

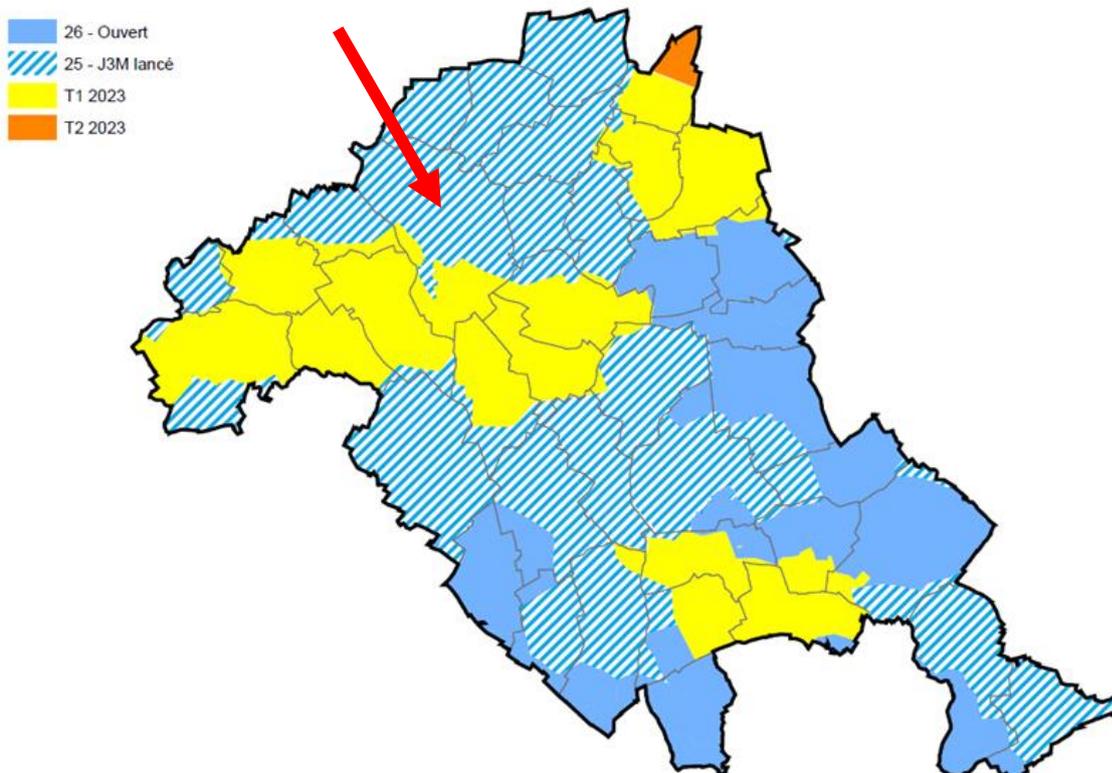
M. DUTHOIT répond que oui, cette commission peut se réunir pour, par exemple, des révisions du PLU.

- *Suite à de nombreuses sollicitations d'opérateurs de téléphonie, la fibre est-elle opérationnelle à Doudeville et dans les hameaux ?*

Suite à la question, la Communauté de communes a été contactée pour connaître l'avancement du déploiement. Pour Doudeville, certaines zones sont encore en travaux. Le déploiement de la fibre est cours dans le secteur, et la mise en service varie selon l'adresse, y compris au sein d'une même Commune.

SRF, qui a remporté le marché pour la pose des câbles et a la priorité pour quelques mois pour le raccordement à la fibre, avant une ouverture totale à la concurrence.

Ainsi, une partie de la ville est entrée dans la phase « J3M » (période d'attente de 3 mois pour que différents opérateurs puissent se positionner) et la commercialisation devrait prochainement débuter, quand une autre portion est encore en travaux (fin estimée au 1^{er} trimestre 2023). Pour connaître précisément le niveau d'avancement selon le lieu d'habitation, M. LOSSON invite chacun à consulter le site suivant, de SEINE-MARITIME-NUMERIQUE : <https://carte.smn76.fr/>



QUESTIONS DU PUBLIC

Mme DESSOLLE informe le Conseil municipal que les obsèques du jeune du club de handball auront lieu à YERVILLE jeudi prochain.

Elle continue ensuite avec un changement de propriétaire pour la boulangerie Rue Félix Faure, les anciens gérants partant dans la Sarthe.

M. DUTHOIT ajoute que la boulangerie réouvrira le 08 février 2023.

Mme DESSOLLE demande quelle stratégie pour le dynamisme économique est mise en place, face par exemple à la fermeture de la charcuterie et du commerce COSTALE mis en vente.

M. DURECU répond avoir rencontré Mme BLONDEL, de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) en charge des affaires économiques à ce sujet mais n'a pas pour l'instant obtenu de plan d'actions concret. Le constat est là, mais il est difficile d'attirer des nouveaux commerçants comme il est également difficile de faire venir des médecins. Pour la ville, hormis le droit de préemption, les moyens d'actions sont assez limités.

Mme DESSOLLE justifie qu'il ne s'agit d'une attaque contre la ville, elle constate, dans le cadre de son travail de journaliste, que les habitants voient les commerces fermer, les permis de construire sont bloqués et cela les inquiètent. Les avancements de chaque dossier ne font pas l'objet d'une communication suffisante. Elle propose des pistes comme l'acquisition de fonds de commerce afin les louer à des jeunes aux moyens limités.

M. DURECU ne se désintéresse pas la question économique, il reprendra contact avec Mme BLONDEL sur ce sujet.

Mme CUADRADO demande ce qu'il va devenir de la pizzeria Rue Félix Faure suite à ces changements de locaux, la Commune étant propriétaire de l'immeuble.

Mme ANDRE C. répond qu'ils maintiennent la location et ont d'autres projets, comme un restaurant / brasserie avec des soirées à thème, des spécialités antillaises. Pour M. LOSSON, cela serait positif pour la ville, qui comprend plusieurs enseignes de restauration rapide (hamburgers, pizzas, kebab), un restaurant haut de gamme et rien d'intermédiaire.

- L'ordre du jour étant épuisé, Conseil municipal est levé à 20H30 -